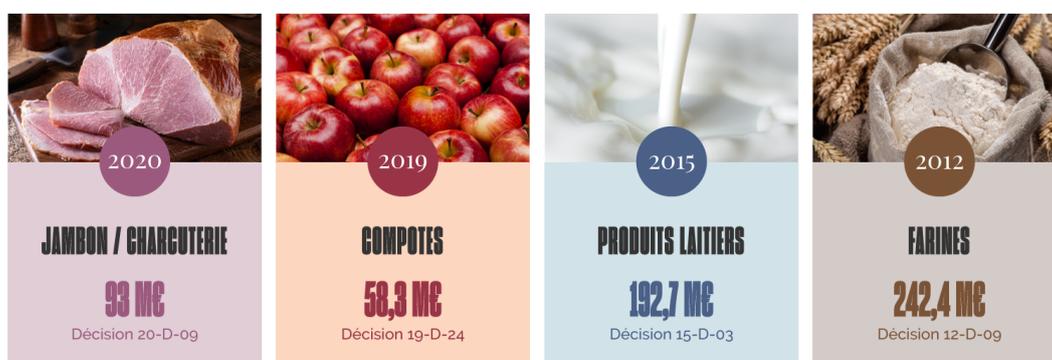


Les cartels démantelés dans le secteur agro-alimentaire grâce à la clémence

Publié le 24 mars 2021

LES CARTELS DÉMANTELÉS DANS LE SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE GRÂCE À LA CLÉMENCE

La procédure de clémence permet aux entreprises d'obtenir une exonération totale ou partielle de sanction, en dévoilant les pratiques auxquelles elles ont participé.



Certaines décisions mentionnées ont pu faire l'objet de recours et pourvois devant les juridictions compétentes.

Autorité
de la concurrence

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Autorité de la concurrence sanctionne pour entente les 3 principaux fabricants français de sandwichs industriels vendus sous marque de distributeur

[Lire le communiqué](#)